



Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.
RESTREINTE

UNEP/IG.14/1
20 novembre 1978

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Réunion intergouvernementale des Etats riverains
de la Méditerranée chargée d'évaluer l'état
d'avancement du Plan d'action pour la Méditerranée
et première réunion des Parties contractantes
à la Convention pour la protection
de la mer Méditerranée contre la pollution
et aux protocoles y relatifs

Cannes, 5 - 10 février 1979

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Règlement intérieur
3. Election du Bureau
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Organisation des travaux
6. Rapport du Directeur exécutif sur l'état d'avancement du Plan d'action pour la Méditerranée et recommandations concernant les activités à entreprendre pendant la période biennale 1979/1980
 - 6.1 Evaluation de l'environnement
 - a) Programme coordonné de surveillance continue et de recherche en matière de pollution dans la Méditerranée (MED POL)
 - b) Mise au point de critères de la qualité de l'environnement
 - c) Construction de modèles
 - 6.2 Gestion de l'environnement
 - a) Plan bleu
 - b) Programme d'actions prioritaires
 - c) Questions diverses
 - 6.3 Législation de l'environnement
 - a) Questions découlant de la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution
 - b) Questions découlant du Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersion effectuées par les navires et les aéronefs

- c) Questions découlant du Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution de la mer Méditerranée par les hydrocarbures et autres substances nuisibles en cas de situation critique, y compris le Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures en Méditerranée
- d) Questions diverses

6.4 Dispositions institutionnelles et financières

- a) Budget du Plan d'action pour la Méditerranée pour la période biennale 1979/1980
- b) Création du Fonds régional d'affectation spéciale pour la Méditerranée

- 7. Questions diverses
- 8. Adoption du rapport
- 9. Clôture de la réunion